

JANVIER 2017

Le

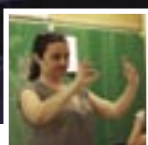
Tholusien

#158

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DU THOU (17) - RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION
MISE EN PAGE : AGNÈS BERNARD - IMPRIMERIE MINGOT - TIRÉ À 800 EXEMPLAIRES SUR PAPIER ISSU DE FORÊT GÉRÉE DURABLEMENT



page 2
La vie municipale



page 9
Le CME



page 10
La vie de l'école



page 12
La vie associative

Extension
de la
mairie

Lire page 6

SITE INTERNET : WWW.MAIRIE-LE-THOU.FR

Chères Tholusiennes, Chers Tholusiens,

L'INSEE vient de nous communiquer le **nombre d'habitants** retenu officiellement pour ce 1^{er} janvier. Nous sommes **1898** (un peu plus réellement). La structure de notre population évolue différemment depuis 3 ou 4 ans.

En effet, de nombreux couples de retraités viennent s'installer au Thou, où ils trouvent des terrains ou souvent des maisons à des prix encore abordables, mais également un ensemble de services que beaucoup d'autres communes nous envient. Malgré une légère baisse du nombre de naissances, notre commune est encore une terre féconde, et nos écoles seront encore bien garnies ces prochaines années avec peut-être moins d'élèves en maternelle, mais plus en élémentaire.

À l'aube de cette nouvelle année, c'est donc à vous tous, du plus jeune au plus ancien, des habitants de toujours aux nouveaux arrivants, que je viens présenter mes vœux et ceux des Conseillers municipaux. Que cette année vous apporte individuellement ce que vous espérez de mieux pour votre quotidien, vos projets, sans oublier les fondamentaux que sont santé et chaleur familiale, qui font que la vie est des plus agréables.

2016 a malheureusement apporté **son lot de souffrances ou de chagrins**, pour beaucoup dus à la folie meurtrière de quelques-uns. La nature n'a pas été en reste et a causé de nombreux dégâts, notamment avec les inondations du printemps dernier. Notre territoire charentais a été épargné, mais nos pensées et notre solidarité ont accompagné toutes ces victimes, toutes ces blessures qui auront du mal à se refermer.

Quant à notre commune, elle a vu se concrétiser de nombreux chantiers, voirie bien sûr, mais surtout deux, fort attendus : la nouvelle mairie avec l'agence postale et la réouverture de la gare, pour des arrêts TER.

Cela fait déjà un certain nombre d'années que notre **accueil mairie et postal** n'était plus adapté d'une part, et d'une autre ne permettait plus un travail dans des conditions acceptables pour nos agents. De plus, la salle de Conseil était devenue trop petite et inadaptée pour les cérémonies de mariage. La partie neuve est consacrée à la partie administrative (accueil, bureaux et agence postale). Quant à la salle de Conseil et de mariages, elle va retrouver d'ici quelques semaines, après rénovation, sa taille originelle (suppression des cloisons qui avaient été ajoutées) et conforme aux besoins actuels.

Ca y est, après 23 ans sans activité, **la gare** voit à nouveau des trains s'arrêter. Quinze ans de démarches et travaux pour en arriver là !

Je tiens à remercier l'ancienne Région Poitou-Charentes qui,

après refus en 2001, a accepté en 2008 ma demande de proposer une étude de faisabilité. Après plusieurs réunions au Thou et à Poitiers, puis le soutien important du syndicat cheminots CGT en 2011 (pétition, organisation de réunions), l'appui des élus de l'ancienne CdC Plaine d'Aunis que je présidais, les études se sont précisées. Plusieurs hypothèses de lieu d'implantation ont été émises (aux Grands Champs, à Charmeneuil, près du pont de la D5). Avec le maire de La Jarrie et les services de la Région, nous avons finalement arrêté deux sites, le premier à l'ancienne gare du Thou, et le second à La Jarrie.

Merci encore à la Région (maintenant Nouvelle-Aquitaine) qui finance entièrement les quais et la passerelle (en service seulement en mai ou juin), à la SNCF pour les différents aménagements et à notre Communauté de Communes (maintenant Aunis Sud) qui aménage les parkings. Déjà plusieurs dizaines de personnes s'y rendent chaque jour et si je tiens compte des échos que l'on reçoit, cette gare devrait accueillir rapidement de nombreux voyageurs, que ce soit vers La Rochelle, ou dans



Poitiers / La Rochelle (horaires applicables jusqu'au 31 mars 2017)								
Lundi	♦	♦	♦		♦	♦	♦	
Mardi à jeudi	♦	♦	♦		♦	♦	♦	
Vendredi	♦	♦	♦		♦	♦	♦	
Samedi			♦	♦	♦		♦	♦
Dimanche et jours fériés			♦				♦	♦
Poitiers	-	06.56	07.57	10.48	12.54	16.22	17.30	18.26
Niort	06.36	07.59	08.49	11.46	13.54	17.21	18.35	19.31
Surgères	06.58	08.22	09.11	12.09	14.16	17.44	18.59	19.55
Aigrefeuille-Le Thou	07.09	08.32	09.22	12.20	14.27	17.55	19.09	20.05
La Rochelle-Ville	07.24	08.48	09.38	12.35	14.42	18.11	19.25	20.20

La Rochelle / Poitiers (horaires applicables jusqu'au 31 mars 2017)						
Lundi	♦	♦	♦	♦	♦	♦
Mardi à jeudi	♦	♦	♦	♦	♦	♦
Vendredi	♦	♦	♦	♦	♦	♦
Samedi		♦	♦		♦	♦
Dimanche et jours fériés		♦		♦	♦	♦
La Rochelle-Ville	06.37	08.21	12.24	16.43	17.38	19.42
Aigrefeuille-Le Thou	06.52	08.37	12.40	16.59	17.54	19.57
Surgères	07.02	08.47	12.50	17.09	18.05	20.07
Niort	07.28	09.11	13.14	17.32	18.28	20.30
Poitiers	08.24	10.00	14.10	18.32	19.28	21.19

l'autre sens vers Niort ou Poitiers. Quelques petits travaux sont encore à faire (signalétique, abri vélos...).

2017 s'ouvre à nous, les projets ne manqueront pas, notamment après l'**incendie du hangar** près de la mairie. En effet, il va falloir mener une réflexion sur la réorganisation des salles communales.

De nos jours, une commune ne peut plus agir seule ; elle est pieds et poings liés face à la Communauté de Communes (Aunis Sud pour nous) qui, d'années en années, en fonction des nouvelles lois, se voit confier de plus en plus de compétences. Après l'économie, l'aménagement du territoire, l'enfance, les ordures ménagères, le social, les dernières concernent l'instruction des permis de construire, la loi sur l'eau et les inondations, et maintenant l'urbanisme. Cette année commence l'**étude du PLUiH** (Plan Local d'Urbanisme intercommunal et d'Habitat) qui d'ici 2020 déterminera entre autres les zones à urbaniser, les espaces à protéger, les aménagements économiques et environnementaux. C'est à l'échelon de notre CdC que nous devons maintenant réfléchir à cet aménagement de l'espace. La population sera invitée à plusieurs reprises pour émettre des avis sur les propositions du bureau d'étude et du

comité de pilotage créé. L'enjeu est de taille, tant sont nombreux les paramètres dont il faudra tenir compte. Tout cela s'inscrit dans le projet de (notre) territoire qui, avec le contrat de ruralité qui se met en place, limitera de plus en plus les aides directes aux communes pour les recentrer sur la CdC. Que seront nos communes dans 15 ou 20 ans ?

Autre échelon encore plus vaste, le **SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale) qui maintenant va concerner les 28 communes de la CdA de La Rochelle, les 20 de la CdC Aunis Atlantique (autour de Marans et Courçon) et les 27 de notre CdC Aunis Sud. Notre PLUiH devra être compatible avec ce nouveau SCOT, et l'aménagement général de l'Aunis en dépendra (habitat, mobilité, environnement, commerce, agriculture...).

Le travail des élus municipaux est de plus en plus un travail d'échange avec toutes ces instances. Et pour ne pas en subir trop de chocs, l'important est d'y participer.

Je remercie l'ensemble de l'équipe d'élus qui m'entourent et tous les agents qui œuvrent quotidiennement pour le bien de tous. Je vous adresse à nouveau tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

■ **Christian BRUNIER** Maire

Mairie

05 46 35 51 58

www.mairie-le-thou.fr

Lundi de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h 30
Mardi, mercredi, jeudi
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 30
Vendredi de 8 h à 12 h

Poste

05 46 35 51 57

Du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h
Samedi de 8 h à 11 h

Attention, changement :
Levée du courrier : 9 h
(pas de levée le samedi)

Urgences 15

Pompiers 18

Médecins

05 46 27 52 29

Pharmacie de garde
32 37

Commerces ambulants

Pizz'à Lili 06 66 08 61 99

Samedi à partir de 17 h

Chez Papy Saucisses

Traiteur - Charcutier - Rôtisseur

06 50 81 17 82

Vendredi 15 h / 19 h 30

Dimanche 16 h à 19 h 30

Le rémouleur affûté

06 58 01 58 28

Dépôt possible

(voir Papy saucisses)

Fromages & Œufs

NEAU Jean-Claude

Dimanche 9 h / 12 h 30

La Marenne

Poissonnerie

06 59 24 63 38

07 50 20 98 07

Jeudi 16 h 30 / 19 h 30

Vente d'huîtres

MARIE Fanny et Fabrice

Vendredi soir - Dépôt Vival
samedi et dimanche

Vous trouverez tous ces commerçants aux abords du multiservices sur la zone commerciale du Thou, près de la mairie.

Résumé des comptes rendus

Séance du 20 octobre 2016

Le compte rendu de la réunion du 15 septembre 2016 est approuvé.

■ Dépenses à imputer à l'article « fêtes et cérémonies » (6232)

A la demande du comptable public, le maire propose d'imputer les dépenses suivantes à l'article 6232 :

1 - D'une manière générale l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers relatifs aux fêtes et cérémonies

2 - Les fleurs, bouquets, médailles de la commune, livres, albums offerts à l'occasion de divers événements

3 - Le règlement des factures des sociétés, associations, troupes de spectacles et autres frais liés aux prestations artistiques.

4- Les feux d'artifice, concerts, manifestations culturelles, locations de matériel

5- Les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations.

6 - Les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants communaux (agents et élus) lors de déplacements individuels ou collectifs, de rencontres nationales ou internationales, manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions communales.

7- Les chèques et bons cadeaux (agents et élus).

Le Conseil municipal décide de considérer l'affectation des dépenses reprises ci-dessus à l'article 6232 « fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits prévus au budget.

■ Comptes rendus des commissions

Commission sociale

Le repas du 11 novembre est en cours de préparation. Traiteur retenu : « Aunis Traiteur ».

■ Informations et questions diverses

CdC Aunis Sud

Le Maire donne lecture du rapport d'activités 2015 de la CdC Aunis Sud. Pas de remarque.

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales 2016 (FPIC) : le montant alloué à la commune est de 34 772 €.

Séisme du 28 avril 2016

La commune n'a pas été reconnue en catastrophe naturelle.

Clocher de l'église

Depuis quelques années, la cloche de l'église ne sonne plus car le clocher est fragile. Il est proposé de lancer une souscription (appel au don) afin de mobiliser la population autour du projet.

Séance du 24 novembre 2016

Le compte rendu de la réunion du 20 octobre 2016 est approuvé.

■ Signature d'une convention entre le Préfet de la Charente- Maritime et la Commune du Thou pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

■ Comptes rendus des commissions

Conseil Municipal d'Enfants

Opération récupération de jouets pour les « Restos du Cœur » : succès.

Un arbre - une naissance : devis en cours d'étude.

Projets : Exposition sur le handicap, organisation d'une après-midi jeux en mai 2017.

Abri pour les parents devant l'école élémentaire : réalisé.

Animation

Spectacle de Noël : 11/12/2016

Foire aux anguilles : Dernier week-end de juin 2017 Problème pour trouver des forains.

Repas du 11/11 : Très bon repas et excellente animation.

Commission voirie : Projets 2017

Réfection de voiries suivantes : Rue la Maissonnette du Bois, Chemin de la Roue, Route du Mont d'Or, Passereaux, pluvial de La Preuille, chemin piéton entre Charmeneuil et Cigogne, parking du pôle médical.

Sens de circulation : Rues de la Panification et Victoria à mettre en sens unique. Rue Victoria : agrandir le parking.

Vitesse et stationnement : prendre en compte les rues du Four à Chaux, Justice et Brandettes.

Accorderie

2 ans de présence au Thou et à Aigrefeuille. Organisation d'une fête de la soupe le 10 mars 2017. Des permanences seront organisées les 3èmes samedi de chaque mois à la bibliothèque municipale du Thou de 10 h à 12 h.

■ Informations diverses

CDC Aunis Sud

ISGD - Aunis 2i : Fusion entre les 2 associations actée et effective à compter du 1^{er} janvier 2017.

Contrat de ruralité : Mise en oeuvre d'un contrat de ruralité entre 2017 et 2020. Certains investissements communaux devront correspondre à certains critères (accès aux services publics, revitalisation des bourgs - centres, mobilités locales...)

Téléthon

Marche organisée par « Thou's dehors » l 4/12/2016.

Travaux en cours

Extension de la mairie : Ouverture au public : 1^{er} décembre 2016.

Ouverture de l'arrêt de TER : 11 décembre 2016. Inauguration 19 janvier 2017.

Vœux du maire 2017

5 janvier 2017 à partir de 18h30.

Rappel :

les séances du Conseil municipal
sont publiques (les dates
sont affichées sur le panneau
dans l'entrée de la mairie)

Commission Voirie

Responsable : Didier QUINCONNEAU

Commission Environnement

Responsable : Didier QUINCONNEAU

Voies à sens unique

La multiplication des véhicules en stationnement rendent certaines rues difficilement praticables en double voie.

Afin de faciliter le trafic et d'améliorer la sécurité, tant des voitures que des piétons, la rue Victoria ainsi qu'une partie de la rue de la Panification vont être mises en sens unique.



Le chemin de la Vigne-Vierge se fera également en sens unique avec entrée par la rue du Champ-de-Foire et la sortie rue du Moulin-Gentil.

Arrêt de bus

Nous avons déplacé l'arrêt de bus de la Folie de quelques mètres pour plus de sécurité pour les enfants.

Un abri-bus y est prévu afin de mettre nos enfants à l'abri des intempéries.



Désherbage

Depuis le 1^{er} janvier de cette année, les collectivités locales n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires, conformément à la loi du 17 août 2015.

Donc, plus de désherbants chimiques. Il nous faut utiliser d'autres méthodes qui sont ou moins efficaces, ou plus coûteuses en temps et en argent ou bien encore utilisant des sources d'énergie non renouvelables (quand ce n'est pas les trois à la fois).

Nous vous demandons, pendant cette période de transition, d'être tolérant, en particulier vis-à-vis de la végétation poussant spontanément sur nos trottoirs.



Nous vous encourageons à participer à la propreté de notre commune en participant à la prise en charge, dans la mesure du possible, de l'entretien du trottoir situé devant vos habitations. Par avance, nous vous en remercions.

*L'utilisation des
produits phytosanitaires
sera interdite
aux particuliers
à compter
du 1^{er} janvier 2019.*

Extension de la mairie

Les travaux d'extension des locaux de la mairie ont été terminés dans de bonnes conditions.

D'une superficie de 130 m², ils regroupent maintenant les bureaux des employés municipaux ainsi que l'Agence Postale desservie par un hall d'accueil commun.



Ces travaux étaient attendus depuis de longues années, mais les impératifs budgétaires les avaient fait repousser régulièrement, au profit d'autres grands travaux qui nous avaient semblés plus urgents (écoles, bibliothèque, centre aéré, installations sportives, ...).

Ce nouveau bâtiment est ouvert au public depuis le jeudi 1^{er} décembre 2016.

Cette extension a permis de retrouver le volume initial de la salle du Conseil/salle des mariages, dont près de la moitié avait été utilisée en bureaux. Les travaux de remise en état de cette salle vont être réalisés très prochainement par nos services techniques

Nous remercions Marie-Laure et Marie-Pascale CHARRON pour leur aide très précieuse lors des plantations autour de notre nouvelle mairie.

Prim'Access

Le 9 novembre, la première pierre de 7 maisons a été posée au Thou, lotissement de La Gare. Dans les prochains mois, 7 maisons individuelles, proposant 3 chambres, un garage et un jardin, seront construites. Proches de la gare et du futur «tramtrain» qui permettra un accès facile et rapide à la ville de La Rochelle, le Lotissement La Gare est idéalement situé. Quatre maisons sont encore disponibles à l'achat à partir de 145 000 € grâce au dispositif de la location-accession.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie



*Etat du bâtiment dans la journée du 2 janvier.
Les traces au sol ne sont pas de la neige, mais la mousse provoquée par l'action des équipes de lutte contre l'incendie.*

Incendie des anciens ateliers communaux

L'ancien atelier municipal a été détruit par un incendie dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier dernier. Il abritait depuis de nombreuses années du matériel de plusieurs associations locales qui a presque entièrement disparu dans l'incendie.

Les risques de propagation possible vers la salle des fêtes et les locaux de la mairie ont nécessité la présence de 23 Sapeurs-Pompiers et d'un important matériel provenant des Centres de secours d'Aigreffeulle, Ardillières et Rochefort. Les décombres ont été sécurisés et une enquête est en cours afin de déterminer l'origine de ce sinistre.

Spectacle de Noël

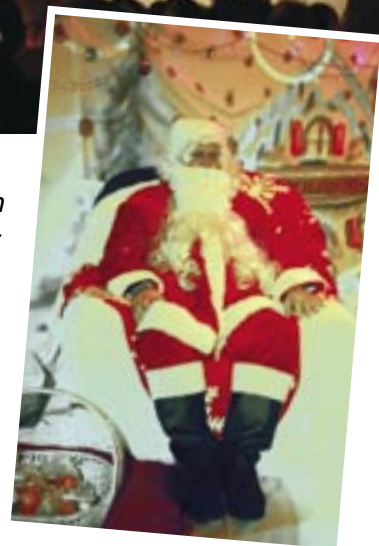
Cette année, le «Noël des enfants», organisé par la commune le dimanche 11 décembre, a rassemblé petits et grands. Deux représentations ont été mises en place pour permettre à un maximum d'enfants d'assister à cette fête.

Le **spectacle «Saisons»**, présenté par la compagnie Balala, a rencontré un vif succès tant auprès des enfants que des parents.

Cette manifestation s'est clôturée par la venue du **Père Noël** et le goûter offert aux enfants fut très apprécié.



La commission Animation remercie l'ensemble des parents présents, pour le bon déroulement dans l'enchaînement des deux séances.



Commission sociale

Responsable : Patrick HÉRAUT

Repas du 11 Novembre

Comme tous les ans, après la traditionnelle **cérémonie au Monument aux Morts**, nous avons invité nos aînés à partager un moment convivial autour d'un très bon repas. Ce fut l'occasion pour les plus anciens d'entre nous de rompre pendant un après-midi une solitude parfois pesante.

L'animation était assurée cette année par «Live Événement» et nous avons tous pu apprécier la qualité de la prestation proposée, le dynamisme et la bonne humeur communicative de la chanteuse.

N'hésitez pas l'année prochaine à vous joindre à nous puisque ce repas est offert à tous les habitants **de plus de 65 ans**.

Nous remercions tout particulièrement Marie-Laure et Marie-Pascale Charron qui, depuis de nombreuses années, nous offrent les plantes pour la décoration des tables.



Bibliothèque municipale «Thou-Lire»



Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne année 2017 riche en belles lectures.

Nous remercions tous nos lecteurs, aussi bien adultes qu'enfants, pour leur participation à la vie de la bibliothèque.

La bibliothèque est un lieu de vie, nous vous attendons nombreux pour la faire vivre encore plus !!!

Bilan de l'activité 2016

- La bibliothèque possède 6 726 ouvrages.
- 17 498 livres ont été empruntés.



Activités à venir

• **Exposition** : la bibliothèque a participé à la Nuit de la lecture qui s'est déroulée le samedi 14 janvier dernier. A cette occasion, la bibliothèque a ouvert ses portes de 18 h à 22 h. Une exposition sur la chanson française a été proposée. Cette exposition est encore visible jusqu'au 4 février à la bibliothèque, lors des ouvertures au public.

• **Journée Portes ouvertes** le 4 mars de 10 h à 17 h pour la sortie dans le réseau des bibliothèques des «Sacs mystère» : nous choisissons, vous découvrez votre sac mystère chez vous, il ne vous plaît pas, nous l'échangeons.

• **Lancement du Prix des Lecteurs**, le 1^{er} avril de 10 h à 12 h, autour d'un «café littéraire» : présentation de la sélection 2017.

• **Troc Plantes** : cette année et pour la première fois, le Troc Plantes organisé par les

Conte africain par Christine Merville,
«La ronde des histoires» (animation CdC)
du 20 octobre 2016, en extérieur.



Jardiniers Amateurs aura lieu le 8 avril 2017 devant la bibliothèque. Tous les jardiniers se verront proposer des ouvrages concernant le jardin, les plantes et, pourquoi pas, des livres de cuisine.

• **Conte pour les 0 à 3 ans** : dans le cadre de la journée des «P'tits bonheurs en famille en Pays d'Aunis», la bibliothèque proposera un conte «La petite fille qui rêvait d'avoir des ailes de papillon» de la compagnie Torrent-Ciel le jeudi 27 avril à 10 h à la salle des fêtes (en partenariat avec les Jeudis des bibliothèques de la Communauté de Communes Aunis Sud). Pour participer à cette animation, il est recommandé de s'inscrire auprès de la bibliothèque.

Informatisation du réseau des bibliothèques de la CdC

Le logiciel a été choisi. 10 bibliothèques qui ont fait le choix d'entrer dans le réseau seront informatisées entre janvier et février prochains.

Nous informons nos lecteurs dans le cas où nous devrions fermer momentanément la bibliothèque.

**Toute l'équipe
vous renouvelle ses vœux
pour cette année 2017.
Qu'elle vous apporte la joie
et le plaisir de vous évader
grâce à la lecture.**

Horaires d'ouverture :

Lundi 9 h - 11 h
Mardi 16 h 30 - 18 h
Mercredi 11 h - 12 h 30
et 16 h - 19 h
Vendredi 16 h - 19 h
Samedi 10 h - 12 h

Contacts 05 46 35 90 73 - biblio.thoulire@laposte.net
Blog : <https://bibliothequethoulire.wordpress.com>

Conseil Municipal d'Enfants



En 2016

PRIX DES LECTEURS
JEUNES

ABRI POUR LES PARENTS

COLLECTE DE JOUETS
RESTO DU COEUR

1 NAISSANCE = 1 ARBRE

LANGUES
DES
SIGNES



Prix des lecteurs 2016
organisé par le conseil
municipal des enfants



Le conseil municipal d'enfants vous souhaite une

BONNE ANNÉE 2017



Conseil
Municipal
d'Enfants

Responsables :
Patrick HÉRAUT
et Anne BROSSARD

**MIROIRS DANS
LES TOILETTES
DE L'ECOLE**

**BILLES
PARC**

*Pour 2017
en projet...*

**EXPOSITION SUR
LE HANDICAP**

**2ème PRIX DES
LECTEURS
JEUNES**

**PEINTURES
ANIMAUX
WWF**

**JEUX DE SOCIETES
EN FAMILLE**

Ecole maternelle

A l'occasion de Noël, un goûter a été offert aux enfants et le Père Noël est venu dans chaque classe déposer des cadeaux.

Inscriptions année scolaire 2017/ 2018

Elles concernent:

- les enfants nés en 2014 pour la petite section
- les nouveaux arrivants sur la commune uniquement, nés en 2013 pour la moyenne section et ceux nés en 2012 pour la grande section.

Les inscriptions ont lieu sur rendez-vous à l'école maternelle, principalement les mardis et mercredis matin (selon dates) à partir du mardi 7 mars jusqu'au 14 avril.

Contactez Audrey CHAIGNEAU : **05 46 35 08 36**.

Documents demandés lors de l'inscription:

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation (enfant déjà scolarisé)

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2017.



Association des Parents d'Elèves

Nous espérons que petits et grands avez passé de bonnes fêtes de fin d'année et que le père Noël a été généreux avec tous.

Nous souhaitons une très **bonne année 2017** à vous tous, votre famille et vos proches.

- En novembre, nous avons fabriqué **850 litres de jus de pomme**, et vendu plus de 820 litres.
- Nous avons clôturé l'année par la **tenue de buvette** lors des spectacles et marchés de l'école élémentaire. Merci à tous les participants pour ces bons moments de partage.

Nathalie Dauvé, présidente de l'APE
Conseil local FCPE Le Thou-Landrais

06 82 34 05 65

Rejoignez-nous !

*Même pour une heure
ou une manifestation,
votre aide est la bienvenue.*

Projets

- Samedi 11 février : tenue de buvette lors du **loto de l'école élémentaire** avec vente de sandwiches et gâteaux.
- Samedi 11 mars à 19 h 30 : le groupe «**Les Enfants du Blues**» nous offrira un concert dans la salle des fêtes de Landrais.
- Ventes de **viennoiseries** à venir.



Ecole élémentaire

Pour clôturer la fin de l'année, l'école élémentaire a organisé ses traditionnels **marchés de Noël** :

- Mardi 13 décembre à Landrais (cycle 2),
- Vendredi 16 décembre au Thou (cycle 3).

Ces manifestations ont permis l'exposition et la vente de différents objets confectionnés en classe avec les enseignants par l'ensemble des élèves de l'école élémentaire. Ces deux soirées, entrecoupées de chants (photos) ont rencontré un grand succès avec la présence de très nombreuses familles.

L'association des parents d'élèves (APE) était présente avec la tenue d'un point buvette.

Ces manifestations contribuent au **financement** des classes découvertes et des sorties pédagogiques.

Par ailleurs, les élèves ont profité jeudi 15 décembre d'un **goûter de Noël** dans le réfectoire de l'école : chocolat chaud, brioche, bonbons, jus de fruits, clémentines. Les enseignants remercient chaleureusement les cantinières et les parents présents qui ont su faire profiter les élèves de ce moment convivial et chaleureux.



LANDRAIS

*L'école
élémentaire
souhaite
aux Tholusiens
et Tholusiennes
une bonne
année 2017.*



LE THOU

Ça, c'est fait !

Quoi ? La nouvelle année bien sûr !!

Les membres du conseil d'administration et l'équipe d'animation vous souhaitent, à vous comme à vos petits, une année 2017 apaisée et heureuse.

Le 1^{er} septembre paraît déjà bien loin avec une rentrée pleine de tout-petits, des grands au taquet et une fourmilière d'adultes avec eux !

Les accueils périscolaires du Thou comme de Landrais voient leur fréquentation toujours aussi soutenue.

Les TAP ont repris avec de nouvelles propositions d'activités : musique, athlétisme ou énergies renouvelables, en plus de la poterie, du théâtre ou de l'escrime et des activités proposées par les permanents.

Nous tenons à rappeler aux parents que le SI-VOS Le Thou-Landrais a délégué l'organisation des TAP (temps d'activités périscolaires) à VLTL. Néanmoins, la gratuité de ces activités (volonté des élus) ne donne pas le droit aux enfants ni aux parents de ne pas respecter le règlement. Pour le début de cette 3^e année de TAP, certains groupes d'enfants posent de réels problèmes d'encadrement. D'avance merci aux parents de se souvenir que l'association s'est engagée dans cet accompagnement éducatif ; alors aidez-nous à ce que ces temps ne deviennent pas des «garderies» ou que nous devions refuser certains enfants ou certaines familles.

Agenda 1^{er} semestre 2017

- Pour les périodes des vacances, l'**accueil de loisirs** ouvrira du lundi 20 février au vendredi 3 mars pour les 3 à 12 ans sur le site du Thou (inscriptions à partir du 30 janvier) et du mardi 18 au vendredi 28 avril (inscriptions à partir du 27 mars). J'ose vous rappeler que ces services qui vous sont rendus le sont grâce à **une équipe de salariés qualifiés et à des bénévoles** (utilisateurs ou non des services de VLTL)

- Une seule date est incontournable en tant qu'adhérent, celle de l'**Assemblée générale** : mardi 14 mars de 18 h à 19 h. Nous avons tenu compte des enseignements des années précédentes et nous ne vous proposerons donc pas de grande soirée festive ou compliquée, mais un bilan de l'année écoulée et les projets.

Ils sont obligatoires dans les statuts d'une association. Pour que vous puissiez assister à ce bilan, nous vous proposons de laisser **gratuitement** vos enfants au périscolaire pendant 1 heure.



Merci à Marlène et Heidi pour leur travail auprès des enfants et des équipes pendant ces deux années, bonne route à elles deux.

En restant à votre disposition, pour le conseil d'administration, la présidente Sylvie Guillemain

Contact et inscriptions

- **Directrices** : Nathalie Foireau, Christine Desfougères à la salle du Thou au 05 46 35 12 24
Patricia Forestier à Landrais

Annabelle Penin au Thou pour les TAP

- **Présidente** de l'association VLTL : Sylvie Guillemain-Girard au 06 88 61 24 92 ou par mail sylvieguillemain@sfr.fr et/ou tout membre du conseil d'administration (liste affichée dans les locaux d'accueil)

- **Sites mairies consultables**

Vacances Loisirs le Thou-Landrais
Association affiliée à la fédération
Familles Rurales

LES BAMBINS D'AUNIS

Halte-garderie itinérante

L'association parentale des Bambins d'Aunis est basée à Forges et propose différents services aux familles. Elle adapte ses modes d'accueil selon les besoins des parents et toujours en préservant le rythme des enfants.

Un multi accueil qui peut accueillir jusqu'à 22 enfants de moins de trois ans avec une possibilité d'accueil d'enfant porteur de handicap.

Les repas préparés sur place sont essentiellement biologiques, les produits qui les composent sont frais et locaux.



Soutenus par la CdC Aunis Sud, la CAF, la MSA et par les communes d'accueil, nos services sont accessibles à tous. Tarifs en fonction des revenus.



Bye bye 2016, bonjour 2017

Et voilà, nous y sommes, l'année 2017 est arrivée. Place à de nouveaux projets...

- **Séjour Neige** à Val Louron du dimanche 26 février au vendredi 3 mars 2017 : au programme, découverte du ski alpin, balade en traîneaux à chiens, luge, soirée au coin du feu...

- **Séjour Plateau TV et Euro Disney** à Paris pendant les vacances de printemps du mardi 18 au samedi 22 avril 2017.

Mais au fait, on fait comment pour rejoindre le pôle jeunesse de PAPJ (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes) ?

Il suffit d'être dans l'année de ses 11 ans OU d'être en CM2.



Comment faire pour s'inscrire ?

- 1/ Prendre contact avec un animateur.
- 2/ Compléter une fiche de renseignement, une fiche sanitaire et le règlement intérieur.
- 3/ S'acquitter d'une adhésion de 15/17/20€ (tarifs dégressifs suivant le nombre d'enfants adhérents).

Et si tu veux juste découvrir PAPJ sans t'engager, c'est possible !

Comme tous les ans, les animateurs proposent une soirée **Evènement GEanTe** gratuite / Ouverte aux CM2, 6^e, 5^e.

Lors de cette soirée, un décor fantastique est construit dans une salle des fêtes et toute la soirée, les jeunes découvrent des jeux divers et variés et peuvent relever des challenges sur écrans GeanT...

Celle-ci se déroulera le vendredi 3 février 2017 dans la



salle des fêtes d'Aigrefeuille d'Aunis.

Pour plus d'information sur nos actions et nos programmes d'animations, n'hésitez pas à consulter notre blog :

[papj-polejeunesse.
over-blog.com](http://papj-polejeunesse.over-blog.com)

Aurélie : 06 21 82 36 20

ante, tous les mardis au Thou

Des services itinérants

• Halte-Garderie Itinérante (HGI)

Besoin d'un peu de temps ou d'un mode de garde à temps partiel ?

La HGI propose un accueil à la journée ou à la demi-journée permettant à votre enfant de moins de trois ans de se socialiser en douceur.

Des activités d'éveil sont mises en place par des professionnelles de la Petite enfance.

Tous les mardis à salle des fêtes du Thou, mais aussi à Aigrefeuille d'Aunis les lundis et vendredis.



buent à enrichir l'expérience de chacun dans sa vie, mais aussi dans sa relation avec l'enfant.

Le fait d'animer ces lieux d'éveil au sein des villages, dans des lieux de vie et d'expression conviviaux, donne un caractère exceptionnel à ces ateliers et permet aux participants de s'investir et de s'exprimer plus librement.

Les mardis à Aigrefeuille d'Aunis, les mercredis à Landrais de 9 h 30 à 11 h 30.

Tous nos services sont encadrés par une équipe de professionnels qualifiés et sont agréés par la PMI et la DDCS.

• Accueils Enfants Parents Professionnels

Ce sont des lieux de rencontre et de loisirs pour les tout-petits de moins de trois ans accompagnés de leur maman, papa, mamy, papy ou nounou. Ces ateliers qui privilégient les échanges entre l'enfant les parents et les professionnelles contri-

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter à l'association : **05 46 35 58 23**
bambinsdaunis@wanadoo.fr

Marché de Noël : 23 exposants

Le **dimanche 4 décembre** a eu lieu le traditionnel Marché de Noël de l'association Passe-Temps-Evasion.

Ce ne sont pas moins de 23 exposants qui sont venus prendre possession toute la journée de la salle des fêtes. L'aide du Thou S'Anime a permis, grâce aux stands installés, d'accueillir quelques retardataires qui ont animé l'extérieur de la salle. Ces **artistes anonymes** sont venus démontrer leur talent pour le bonheur des chineuses en quête du cadeau original pour les fêtes de Noël.

Le **passage du Père Noël** a animé pendant quelques heures ce moment convivial en distribuant les traditionnels bonbons de Noël.

Merci à tous les bénévoles pour la réussite de cette journée et rendez-vous le 3 décembre 2017.

Petit rappel

Les membres de Passe-Temps-Evasion se réunissent tous les mardi après-midi pour l'activité patch, point de croix, crochet, tricot, etc., de 13 h 30 à 18 h à la salle du presbytère près de l'église ainsi que le mercredi et vendredi après-midi pour l'atelier peinture de 14 h à 17 h au même endroit.



Conseils de saison

Les Jardiniers Amateurs vous souhaitent une bonne et heureuse année au jardin avec beaucoup de réussites et de succès !

Quelques conseils

- Si le temps n'est pas trop humide, plantez anémones, renoncules, giroflées, myosotis, pâquerettes et pensées
- Vérifiez l'état des outils, les réparer si nécessaire, les nettoyer à la brosse, laver à l'eau de javel et les graisser.
- N'oubliez pas de donner à manger aux oiseaux des jardins !

Notez les dates des prochains Trocs Plantes 2017 (de 9 h à 12 h) :

- de printemps, le 8 avril
- d'automne, le 8 octobre



*François Bordenave,
président*

Changements de coach au sein du club Loisirs

Le Club Loisirs et Jeunesse Le Thou vous présente ses meilleurs vœux pour 2017.

• Les coordonnées du président **OLIVERO Bruno** ont changé : 06 27 56 09 59.

• Nous notons quelques **changements de coach** pour ce début d'année. Nous accueillons **Paul PIEKARSKI** pour la catégorie U6-U7 et U8-U9. Pour la catégorie U12-U13, **Anthony NAUD** remplace Jérémie HORVAIS. **Mattéo MACAUD**, joueur en catégorie U14-U15, vient entraîner les joueurs sur les jongles.

• Au vu du nombre important de joueurs sur la catégorie **U14-U15**, il est difficile de faire participer tous les jeunes.

• Nous communiquerons les dates des **plateaux et matchs** au prochain bulletin communal.

• **Loisirs féminin** : l'ambiance est conviviale et sympathique.

• **Loisirs masculin** : ils ont remporté tous les matchs depuis le début de la saison.

Bal Folk en mars

La GV vous souhaite une très bonne année. Que cette nouvelle aventure qui commence en 2017 vous apporte son lot de joie, d'amour et de chance. Que la santé soit au rendez-vous pour vous permettre d'accomplir vos projets. Que tous vos rêves et espérances se réalisent et que chacune de vos résolutions annonce une nouvelle vie pleine de bonheur et de tendresse ! Et si au détour des chemins vous rencontrez des obstacles, que vous trouviez suffisamment de forces en vous pour les contourner. Tous nos vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année.



Si vous avez un peu abusé des chocolats et des bons petits plats pendant cette période de fêtes, venez vite nous rejoindre. Nous formons une très **bonne équipe** où la joie est au rendez-vous et nos animatrices sont très compétentes et imaginatives.

Pour rappel, les séances ont lieu à la salle des fêtes :

- mardi de 18 h 30 à 19 h 30,
- jeudi de 19 h à 20 h.

Le prix annuel est de 89 € mais si vous adhérez maintenant à notre association, ce montant pourra être mino-
ré.



- **Bal Folk** le **samedi 11 mars** 2017 à la salle des fêtes à 21 h avec le Duo Clorynthe. **Stage à 15 h** animé par Michèle Voisin. Repas tiré du panier. Entrée bal 6 €.

Renseignements :

05 46 35 63 68
06 67 88 44 99

Randonnée champêtre

Les marcheurs Thou's Dehors vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017.



Une marche de 7 km a eu lieu le 4 décembre 2016 au profit du Téléthon (photo). Le 2 avril prochain, une **randonnée champêtre** de 6 et 12 km sera organisée sur la commune.

Nous vous rappelons que nos marches ont lieu le mardi après-midi. Rendez-vous à 14 h 15 lorsque le déplacement est hors commune, à 14 h 30 place du Champ de Foire dans le cas contraire, le dimanche matin à 9 h 45 place du Champ de Foire.



Pour tout renseignement, me contacter :
Monique Rinjeonneaud, présidente - 06 71 93 34 20

et Jeunesse

- La saison dernière, la catégorie U12-U13 a remporté le «**Challenge Offensif Départemental**», les joueurs ont été récompensés.



Jazz au Thou

Jacky Terrasson et Stéphane Belmondo
au JazzClub du Thou
le vendredi 10 février à 21 h

Nous sommes vraiment très heureux de retrouver ces deux immenses artistes... La collaboration entre le pianiste Jacky Terrasson et le trompettiste/bugliste Stéphane Belmondo ne date pas d'hier. Devenus des amis proches lors de leurs débuts à Paris il y a près de trente ans, puis au sein du groupe de Dee Dee Bridgewater au milieu des années 90, les deux musiciens ont toujours eu une relation musicale privilégiée. Après s'être un

Renseignements, réservations :
bc.doublet@orange.fr - 05 46 35 54 61
musiquealacampagne.over-blog.com



temps perdus de vue, ils se retrouvèrent il y a six ans à l'occasion d'un concert donné en duo dans le sud de la France. Enregistré à l'automne 2015 et en avril dernier au studio Recall dans le village de Pompignan, non loin de Montpellier, l'album « Mother », qui paraît chez Impulse ! est l'aboutissement logique de ces retrouvailles.

Attablés avec vos amis, partageant vos gourmandises et vos précieux liquides, nous vous souhaitons une belle soirée.

Entrée : **30 €** (10 € - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, sur justificatif).

Congérence, yoga thérapeutique et méditation

Conférence
MARDI 14 FÉVRIER 2017
à 20H30, salle du Presbytère au Thou

Comment bien manger Pour être en forme ?

Notre alimentation est notre premier médicament. Choisir nos aliments est primordial aujourd'hui dans nos vies de tous les jours où les publicités et la variété des produits de toutes sortes abondent... Mais qu'en est-il de la nourriture proposée ? Doit-on suivre un régime pour être en bonne santé ? Y a-t-il des aliments à éviter ? ... Cette conférence sera animée par **Thierry FURNON-BODIN**, naturopathe iridologue au Thou.



Initiation au yoga thérapeutique
JEUDI 23 FEVRIER 2017
JEUDI 09 MARS 2017
20H30 salle des fêtes du Thou

Nous proposons durant ce premier trimestre 2017, de vous initier au yoga. Il ne s'agit pas d'un cours de yoga classique comme vous pourriez en trouver ci et là. Les postures sont simples et accessibles à toutes et à tous. Mais surtout, elles sont particulièrement adaptées aux personnes ne faisant aucune activité physique et n'ayant aucune souplesse. Cette initiation correspond parfaitement aux personnes désireuses de découvrir le yoga ainsi que les énergies circulant ou bloquées dans les chakras. Les séances porteront sur la respiration (le pranayama), l'équilibre, les postures (asanas), les visualisations et la concentration. Retrouvez nos dates de séance sur le blog <http://humansante.unblog.fr/> ou sur Facebook.



Venez nous rejoindre

L'ensemble des membres du conseil d'administration de l'association Le Thou S'Anime vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017.



**SOIREE
CHOUCRUTE**
SAMEDI 25 février

Animation
Avec DJ

**Rendez-vous à la salle des fêtes
Du Thou à 20 heures**

Menu
Choucroute, fromage, dessert et café



Tarif : 15 € par adulte - 8 € par enfant de moins de 12 ans
Apéritif et boissons en supplément
Renseignements et réservation au 05 46 33 42 52
Nombre de places limitées, merci de réserver avant le 20 février
Règlement lors de la réservation
Chèque à l'ordre de : l'association LE THOU S'ANIME
A déposer ou à envoyer à la Mairie 15 rue du village de l'ère 17290 LE THOU

Calendrier
des différentes
manifestions
que nous
organisons,
ainsi que celles
où nous serons
présents :

- Samedi 25 février Soirée Choucroute
- Dimanche 30 avril Vide-grenier
- Samedi 24 et dimanche 25 juin Foire aux Anguilles
- Mercredi 2 août participation au Marché fermier

Anciens ou nouveaux Tholusiens, vous souhaitez participer à la vie associative de votre commune ? Venez nous rejoindre.



Vide-grenier



LE 30 AVRIL 2017
AU LIEU DIT LE CHIRON
COMMUNE LE THOU – 17290

Organisé par Le Thou s'Anime

Restauration rapide, buvette....
Assurée par l'association organisatrice

de 8 h à 18 h 30
Renseignements et inscriptions
Micheline 05 46 09 33 98

MÉDITATION

En cette année 2017, nous vous proposons 2 rencontres par mois de méditation, le plus souvent les jeudis*. Vous aurez le choix entre 3 niveaux :

- 1 La méditation thérapeutique ou de pleine conscience pour réduire le stress : pour tout public.
- 2 La méditation guidée pour un public ayant un peu de pratique ou souhaitant progresser.
- 3 La méditation zazen : pour un public pratiquant la méditation et souhaitant profiter de l'énergie en effet de groupe.

*Vous retrouverez les dates sur le [blog](#) ou au 06 51 96 85 52



LES MARTRÊCHES

Bientôt 40 ans !

Le groupe folklorique «Les Martrêches Tholusiennes» vous souhaite une excellente année 2017 qui, pour nous, sera exceptionnelle puisque nous fêterons nos 40 ans. **Vous êtes tous invités...** Mais, chut ! Vous en saurez plus avec le programme bientôt...



CAC Surgères

Vous aimez chiner ? Vous souhaitez trouver des vêtements, de la vaisselle, du linge, des meubles, des livres, des CD... à petits prix ?

Venez nous rendre visite à la Boutique solidaire «**BOUTICAC**» à Surgères, 1 rue Olivier Brillouet. Cette friperie fait partie du CAC - Centre d'Animation et de Citoyenneté, centre social du territoire Aunis Sud.

Heures d'ouverture :

- Mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h
- Samedi de 10 h à 12 h 30

L'entrée est libre. Cette boutique est pour tous. Il suffit d'être adhérent (2 € par an). Si vous souhaitez simplement passer un moment convivial, venez prendre un café, c'est possible !

Vous pouvez aussi participer à la vie de cette boutique **en faisant des dons** et/ou en devenant un **bénévole actif**. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Alors, venez nous voir !



CAC : 05 46 07 16 39

BOUTICAC : 05 46 41 02 25

Retrait de meuble :

07 71 17 30 96

Jeunesse Défense et Citoyenneté



Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Après avoir effectué cette journée, en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, **obligatoire** pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'Etat.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc

*Deux pour échanger
Mille façons de coopérer
Dix bonnes raisons de s'entraider
Sept sur sept pour en profiter !*

2017 PASSEZ UNE ANNÉE CHOUETTE !

Permanences

AIGREFEUILLE

le premier samedi de chaque mois
de 10h à 12h
salle du foyer du 3^e âge - 20 rue de l'Aunis

LE THOU

le troisième samedi de chaque mois
de 10h à 12h
salle des jeunes à côté de la mairie

Vous connaissez l'Accorderie ?
C'est un système d'échanges
où la monnaie est le temps.

Venez nous rencontrer
lors de la

Fête de la soupe

le vendredi 10 mars

à partir de 18h

à la salle des fêtes du Thou

Fête de la soupe

SURGERES : 4 av. St Pierre - Téléphone : 06 51 28 84 96
E-mail : surgeres@accorderie.fr - www.accorderie.fr

Contre les vols de voitures et d'accessoires, les bons réflexes !

Prévenir les risques de vols

- En quittant ma voiture, je vérifie que les portes sont bien fermées. A l'arrivée, je ferme systématiquement mon véhicule à clé et je ne baisse pas les vitres.
- A l'arrêt, je ne laisse pas le moteur tourner, même si je m'absente pour une course rapide.
- Je ne laisse pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (garage, cour, jardin).
- J'équipe ma voiture d'un système antivol électrique (anti-démarrage, alarme) ou bien mécanique (par exemple, une canne antivol). De nuit, j'évite de garer ma voiture dans les secteurs non éclairés.
- Je ne laisse jamais les papiers dans ma voiture : certificat d'immatriculation (carte grise), permis de conduire.

Face au vol à la roulotte (vol en l'absence du conducteur)

- J'appose sur les vitres les autocollants fournis avec l'alarme.
- Je ne laisse aucun objet tentant qui puisse être vu de l'extérieur.
- Je ne cache pas d'objet sous un siège, l'astuce est connue des voleurs.
- Je conserve sur moi mes papiers, chèquiers, double de clefs, objets de valeur.

Face au car-jacking

(détournement de voiture en présence du conducteur)

- Je suis vigilant en cas d'accrochage suspect (lorsque les circonstances ne se prêtent pas à un accident).
- Je ne tente pas de résister à tout prix à l'agresseur.

Face au vol à la portière

(vol d'objets en présence du conducteur, par la vitre ou la portière)

- En ville, je roule toujours portes fermées et vitres closes.
- Je cache mes objets de valeurs et place mes sacs, sacoches et vestes dans le coffre fermé.
- Je ne résiste pas en cas d'agression.

Dans tous les cas, j'alerte immédiatement la police ou la gendarmerie.

Lutter contre les pratiques malhonnêtes

Des particuliers, des bandes organisées ou certains professionnels cherchent à écouler auprès du public des accessoires provenant de vols et de trafics.

Pour lutter contre ce phénomène, chacun peut agir !

- Je me méfie des pièces vendues un prix nettement inférieur au prix du marché.
- Je privilégie un vendeur situé en France, ce qui garantit, en cas de litige, d'escroquerie ou d'abus de confiance, des voies de recours en justice et des investigations plus faciles.
- Je demande au vendeur des garanties sur l'origine des pièces ou sur l'origine de la voiture (demande de facture ou de certificat d'immatriculation de la voiture).
- Sur les sites de petites annonces sur Internet, je me méfie d'un vendeur qui propose un trop grand nombre de pièces détachées ; cela peut indiquer un risque de trafic.
- Je suis vigilant vis-à-vis des pièces dont le numéro a été effacé, limé ou modifié, ainsi que des pièces dont l'étiquette d'identification a été retirée, arrachée, coupée ou falsifiée.
- Avant d'acheter une voiture, je demande les deux jeux de clé et vérifie leur fonctionnement.
- Je m'assure avant l'achat que le véhicule n'est pas gagé (certificat

de non-gage disponible auprès de la préfecture).

Si je vends ma voiture

- Je ne donne pas rendez-vous aux acheteurs potentiels à l'endroit où je la gare habituellement : cela empêche tout repérage préparatoire à un vol.
- Si l'acheteur règle par chèque ou par chèque de banque, je me rends au guichet de ma banque pour l'encaisser en présence de l'acheteur : cela évite d'être victime d'une escroquerie.

Le recel est le fait de dissimuler, de détenir ou de transmettre une chose, ou de faire office d'intermédiaire afin de la transmettre, en sachant que cette chose provient d'un crime ou d'un délit. Le recel est passible de 5 ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende (article 321-1 du code pénal).

Réagir face à un vol

Je suis victime d'un vol, je facilite l'action des forces de l'ordre.

Avant

Je garde une photocopie des documents concernant mon véhicule à mon domicile afin de permettre aux forces de l'ordre de renseigner rapidement le fichier national des véhicules volés.

Après

- Lorsque je constate le vol de mon véhicule ou le vol d'accessoires, j'en informe rapidement le commissariat ou la brigade de gendarmerie la plus proche. Je dépose plainte dès que possible.
- Si je retrouve le véhicule volé ou si j'identifie des pièces détachées dérobées, je contacte immédiatement la police ou la gendarmerie et ne tente rien par moi-même pour récupérer ce qui m'appartient.



Agenda

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Organisé par qui ?	Contacts
Vendredi 10 février à 21 h	Jazz au Thou : Jacky Terrasson et Stéphane Belmondo	JazzClub (salle des fêtes)	Musique à la campagne	05 46 35 54 61
Samedi 11 février à 20 h	Loto	Salle des fêtes	Ecole élémentaire APE Le Thou-Landrais	Réservations : 07 83 14 48 42
Mardi 14 février à 20 h 30	Conférence : Comment bien manger pour être en forme ?	Salle du presbytère	Human Santé	06 51 96 85 52
Jeudi 23 février à 20 h 30	Initiation au yoga thérapeutique	Salle des fêtes	Human Santé	06 51 96 85 52
Samedi 25 février à 20 h	Soirée Choucroute	Salle des fêtes	Le Thou S'Anime	Réservations : 05 46 35 62 32
Jeudi 9 mars à 20 h 30	Initiation au yoga thérapeutique	Salle des fêtes	Human Santé	06 51 96 85 52
Vendredi 10 mars à partir de 19 h	Fête de la Soupe	Salle de fêtes	Accorderie	06 98 33 69 02
Samedi 11 mars à 21 h	Bal Folk Stage d'initiation à 15 h	Salle des fêtes	Gym volontaire	05 46 35 63 68 06 67 88 44 99
Samedi 11 mars à 19 h 30	Concert «Les enfants du blues»	Salle des fêtes de Landrais	APE Le Thou-Landrais	06 82 34 05 65
Dimanche 2 avril	Rando champêtre 6 et 12 km	Dans la commune	Thou's Dehors	06 71 93 34 20
Samedi 8 avril de 9 h à 12 h	Troc Plantes du printemps	Devant la bibliothèque	Les Jardiniers Amateurs	-
Dimanche 30 avril de 8 h à 18 h 30	Vide-Grenier	Le Chiron	Le Thou S'Anime	Inscriptions : 05 46 09 33 98